

# Communiqué de presse 3/11/2021

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



### Démocratie participative : pour accompagner sa transformation numérique, la Ville d'Ajaccio lance un vote public pour choisir son nouveau logo

Le 5 novembre dernier, la Ville d'Ajaccio a lancé une consultation auprès des agences de communication et graphistes du territoire ajaccien, dans le but de refondre son identité visuelle. Ce projet, porté par Christophe Mondoloni, adjoint au maire délégué à la promotion de l'identité ajaccienne et à la langue corse, a pour objectifs de **répondre aux défis des usages du numérique**, **d'améliorer l'accessibilité à l'information et de faciliter l'usage de la langue corse** sur les supports institutionnels de la Ville. Une démarche à laquelle les Ajacciens seront bientôt associés, afin de choisir la nouvelle identité visuelle de leur ville.

#### « Action publique 2022 »

La refonte de l'identité d'un territoire n'est pas seulement le reflet d'un changement d'orientation politique. Elle participe également à entreprendre des évolutions importantes, en l'occurrence ici, celle de la **modernisation de l'action publique**. La Ville d'Ajaccio souhaite aujourd'hui concrétiser cette volonté dans le cadre du programme « Action Publique 2022 », un programme national qui vise à repenser les métiers et les modes d'action publique au regard de la **révolution numérique**. Pour la Ville, les objectifs sont nombreux : simplifier et numériser ses procédures administratives, améliorer son accessibilité à l'information, proposer un environnement de travail modernisé à ses agents. Il s'agit également de se conformer aux normes de référence pour **l'accessibilité numérique**, qui consiste à rendre les supports en ligne accessibles aux personnes handicapées, notamment par l'utilisation de technologies d'assistances.



#### Une identité visuelle adaptée au numérique

C'est dans cette optique que la municipalité entreprend la refonte de son identité visuelle afin de l'adapter pleinement et durablement au défi numérique qui redéfinit les contours de notre société. Elle souhaite également harmoniser tous ses supports, en s'assurant que ceux-ci soient automatiquement traduits en Corse. Par la redéfinition de sa charte graphique, le service communication entend, courant 2022, renouveler son site Internet et son application, afin d'améliorer l'expérience utilisateur de ses outils et la sécurité de ses données. En outre, la Ville souhaite remplacer la signalétique de ses bâtiments communaux qui est vieillissante. In fine, l'intention est d'uniformiser, clarifier et authentifier davantage sa présence et ses messages, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la ville de ses administrés, autour de ses symboles et de son histoire.

#### Un logo inspiré de l'histoire et du patrimoine de la ville

La Ville souhaite améliorer sa lisibilité et son rayonnement mais elle n'en oublie pas son histoire : le cahier des charges remis aux professionnels dans le cadre de la consultation impose un parti pris artistique inspiré de l'histoire, du patrimoine et des armoiries de la ville.

#### Une démarche participative

Aussi, en cette période de crise économique majeure, la Ville a-t-elle décidé de **s'appuyer sur les professionnels des arts graphiques et agences de communication du pays ajaccien** pour réaliser sa nouvelle identité visuelle et la décliner. Une soixantaine de professionnels a été consultée et 11 candidats ont répondu, en respectant une procédure de participation **complètement anonyme**.

Enfin, il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour Ajaccio d'organiser une importante opération de **démocratie participative**. A l'issue de la réunion du jury de présélection le 9 décembre prochain\*, 3 propositions graphiques (maximum) seront choisies. Un grand vote numérique sera ensuite lancé pour désigner la nouvelle identité visuelle de la Ville d'Ajaccio. À partir du 10 décembre prochain, les Ajacciens seront ainsi appelés à voter pour leur logo préféré sur ajaccio.fr. À la clôture du vote, la proposition graphique choisie par la majorité des votants sera retenue et officialisée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

- \* La commission est constituée de 12 membres :
- Le maire d'Ajaccio;
- 2 élus issus de la Majorité de la Ville d'Ajaccio;
- 1 élu par groupe d'opposition, soit 3 membres ;
- Le directeur général des Services de la Ville d'Ajaccio;
- La directrice adjointe de Cabinet du maire d'Ajaccio en charge de la Communication ;
- Les 3 graphistes du service communication de la Ville d'Ajaccio;
- 1 représentant du monde artistique ajaccien.



#### **Contact presse:**

Direction de la communication - Cabinet du Maire Stéphanie FABY - Attachée de presse

> Téléphone : 06 69 15 75 17 Email : s.faby@ville-ajaccio.fr



Ville d'Ajaccio - Cità d'Aiacciu



Youtube : CitadAiacciuTv



citadaiacciu



@VilledAjaccio

#### Direction de la Communication de la Ville d'Ajaccio

Avenue Antoine Serafini - BP 412 - 20304 Ajaccio Tél. +33 (0)4 95 51 53 20 - www.ajaccio.fr - Email : communication@ville-ajaccio.fr